



# Deezer et la Sacem s'associent pour une rémunération plus équitable des droits d'auteurs grâce au modèle « Artist-Centric »

*Première mise à jour mondiale de la rémunération des droits d'auteurs depuis l'arrivée du streaming.*



**Paris, le 15 janvier 2025** – Deezer (Paris Euronext : DEEZR), l'une des plus grandes plateformes de streaming musical, et la Sacem, leader mondial de la gestion collective des droits des créateurs et éditeurs, annoncent aujourd'hui l'adoption du modèle de redistribution dit « Artist-Centric » pour les droits d'auteurs sur Deezer en France. Il s'agit de la première mise à jour mondiale du modèle depuis l'introduction du streaming il y a plus de quinze ans.

“Chez Deezer, nous innovons en permanence au service de l'industrie musicale, et nous sommes ravis de nous associer à la Sacem pour introduire la première mise à jour mondiale du modèle de rémunération des droits d'auteurs à l'ère du streaming», a déclaré **Alexis Lanternier, CEO de Deezer**. « Notre modèle garantit qu'une part plus importante de ce que les abonnés paient revient aux artistes qu'ils écoutent, tout en permettant de lutter contre la fraude. Grâce à ce partenariat, nous sommes heureux d'offrir ces avantages clés aux auteurs, compositeurs, et éditeurs représentés par la Sacem.”



“À la Sacem, nous avons toujours adopté l’innovation pour maximiser la valeur des œuvres de nos membres et garantir une redistribution équitable des droits. Depuis l’essor du streaming, de nombreux débats ont émergé autour d’une répartition plus équitable des revenus. Le modèle « Artist-Centric », développé en France avec Deezer, s’inscrit dans cette démarche en valorisant la vraie musique, en excluant les contenus parasites et en tenant mieux compte de la diversité des esthétiques et des genres appréciés sur la plateforme », a déclaré **Cécile Rap-Veber, Directrice Générale de la Sacem**. « Nous saluons l’engagement de Deezer envers les créateurs et éditeurs, dans le domaine du streaming comme dans celui de l’IA, notamment par leur adhésion à l’initiative d’Ed Newton Rex et la poursuite de nos travaux communs. Nous sommes ravis d’annoncer notre collaboration aujourd’hui.”

Le modèle de redistribution « Artist-Centric » de Deezer vise à mieux récompenser les artistes et créateurs et leurs communautés de fans engagés et fidèles, en s’assurant que la plateforme valorise la musique que les fans apprécient vraiment. L’introduction de ce modèle alternatif « Artist-Centric » renforce l’objectif commun de Deezer et de la Sacem pour une meilleure rémunération aux créateurs. De plus, cette approche s’appuie sur des mécanismes renforcés pour lutter contre la fraude, préservant ainsi l’intégrité de la consommation des contenus musicaux.

Suite au lancement de l’ACPS pour la musique enregistrée en 2023, le modèle sera désormais appliqué aux droits d’auteurs, consolidant ainsi la position de Deezer et de la Sacem en tant que leaders dans la transformation de l’économie musicale numérique. Les deux organisations sont convaincues que cette évolution inspirera d’autres acteurs de l’industrie musicale à suivre cet exemple, créant ainsi un écosystème plus durable et équitable pour tous les créateurs.

\*\*\* FIN \*\*\*

#### Notes aux rédacteurs :

Le système de paiement centré sur l’artiste (ACPS) de Deezer comprend les éléments suivants :

- **Plafond utilisateur** : Un plafond sur l’impact que chaque utilisateur peut avoir sur la répartition du pool de royalties. Cela signifie qu’une plus grande part de ce que les abonnés paient revient aux artistes qu’ils aiment et écoutent, tout en réduisant les incitations à un comportement frauduleux.
- **Récompense des vrais artistes** : Les chansons des artistes ayant au moins 1 000 streams provenant de 500 abonnés différents chaque mois sont rémunérées deux fois plus par stream par rapport aux artistes qui n’atteignent pas cet objectif. Ce double boost s’applique également aux chansons qui sont activement recherchées ou retrouvées dans des playlists non-algorithmiques. Ces plafonds sont conçus pour récompenser les vrais artistes professionnels, qui cultivent leur fanbase, tout en minimisant les comportements frauduleux.
- **Exclusion du bruit du pool de royalties** : Les pistes contenant du bruit ou des sons fonctionnels sont remplacées par le catalogue propre de Deezer, qui ne sera pas pris en compte dans les calculs de royalties.



- **Nettoyage du catalogue :** Deezer nettoie son catalogue et retire les contenus frauduleux, le bruit et les pistes qui n'ont pas été écoutées depuis 12 mois. Cela permet d'augmenter la part de marché des artistes ainsi que d'offrir une meilleure expérience utilisateur pour les fans.

#### Contact Presse Deezer

Jesper Wendel

[jwendel@deezer.com](mailto:jwendel@deezer.com)

#### Contact Presse Sacem

Anthony Rival

[anthony.rival@sacem.fr](mailto:anthony.rival@sacem.fr)

#### A propos de Deezer :

Deezer est l'une des principales plateformes indépendantes au monde dédiées aux expériences musicales, réunissant les artistes et les fans, en offrant aux utilisateurs la possibilité de vivre la musique (*Live the music*). La société permet, grâce à sa plateforme évolutive disponible dans plus de 180 pays, d'accéder à un catalogue musical complet et de qualité, une expérience audio HiFi sans perte, ainsi que des fonctionnalités innovantes. Fondée à Paris en 2007, Deezer est désormais une entreprise globale comptant plus de 600 employés répartis en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Brésil et aux États-Unis, partageant tous une passion commune pour la musique, la technologie et l'innovation. Grâce à des partenariats stratégiques établis dans des marchés clés en Europe, en Amérique du Sud et en Amérique du Nord, Deezer continue de créer de la valeur pour ses partenaires issus de nombreux secteurs, notamment les télécommunications, les médias, l'équipement audio et l'e-commerce, à travers sa marque et l'engagement des utilisateurs. En tant qu'acteur de pointe de l'industrie musicale, Deezer a été la première plateforme à mettre en place un nouveau modèle de rémunération des artistes depuis le lancement du streaming, permettant de rétribuer plus équitablement les artistes et la musique que les fans cherissent. Cotée sur Euronext Paris (Code : DEEZR. ISIN : FR001400AYG6), Deezer fait partie du segment Euronext Tech Leaders, dédié aux entreprises technologiques à forte croissance en Europe, et de son indice associé.

Deezer – *Live the music*

Pour les dernières actualités, visitez <https://newsroom-deezer.com/fr/>

Pour les relations avec les investisseurs, visitez <https://www.deezer-investors.com/fr/>

Suivez [DeezerNews sur X](#) et [Deezer sur LinkedIn](#) pour des informations en temps réel.

#### À propos de la Sacem

Dans un environnement en constante évolution, la Sacem s'engage à créer toujours plus de valeur pour les 224 470 auteurs, compositeurs et éditeurs qui l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Grâce à son implantation internationale, son expertise technologique, sa capacité d'innovation et de négociation d'accords avec toutes les plateformes numériques, ainsi que son modèle social et solidaire unique, la Sacem est devenue l'un des leaders mondiaux de la gestion collective, et en particulier dans l'environnement numérique. Elle perçoit ainsi les redevances des plateformes de streaming dans près de 200 territoires pour le compte de ses membres : 70 éditeurs internationaux (Universal Music Publishing, Wixen Music Publishing, Sentric, Reservoir Media, Wise Music, Because, Bucks Music Group, etc.) et organismes de gestion collective étrangers (ASCAP, Socan, Komca, Artisjus, UBC, Burida, Sodav, IPRS).